

Rapports de majorité et de minorité de la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication chargée d'examiner la motion du 5 décembre 2018 de M^{mes} et M. Annick Ecuyer, Ariane Arlotti, Gazi Sahin, Hélène Ecuyer, Albane Schlechten et Brigitte Studer: «Pour des toilettes unisexes en Ville de Genève».

6 juin 2023

Rapport de majorité de M. Alain Miserez.

Cette motion a été renvoyée à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication par le Conseil municipal lors de la séance plénière du 7 octobre 2020. La commission l'a étudiée, lors des séances des 23 juin, 22 décembre 2022 et 26 janvier 2023, sous la présidence de M. Maxime Provini. Les notes de séances ont été prises par M^{me} Coralie Seydoux, que le rapporteur remercie pour la qualité de son travail.

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que la séparation homme/femme des toilettes est un artefact d'une époque où les espaces féminins et masculins étaient strictement divisés (maison-travail);
- que celle-ci n'a pas de justification en matière d'intimité dès lors que les toilettes comprennent des cabines individuelles;
- que dans l'espace privé (appartements) les toilettes sont déjà de fait mixtes;
- que les hommes peuvent utiliser des toilettes assis sans problème;
- que pour les personnes handicapées, les toilettes adaptées sont généralement mixtes;
- que les espaces pour langer sont souvent prévus dans les toilettes femmes mais oubliés dans les toilettes hommes, alors que les pères sont également concernés;
- que les personnes non binaires, trans* et intersexes peuvent difficilement être divisées strictement entre hommes et femmes, et doivent actuellement gérer la situation au cas par cas,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de prévoir des toilettes unisexes/non genrées à destination des conseillers municipaux et des conseillères municipales;

- que les toilettes publiques nouvellement construites soient systématiquement unisexes/non genrées;
- que pour les toilettes préexistantes, elles soient dé-genrées (rendues unisexes) à l'aide d'une signalétique.

Séance du 23 juin 2022

Audition de M^{me} Annick Ecuyer, motionnaire

M^{me} Ecuyer commence par dire que cette séparation des toilettes hommes-femmes n'a pas toujours existé. Nous pouvons penser que c'est pour une question d'égalité, ce qui n'est pas nécessairement le cas même si l'intention était faite dans ce cadre-là. La question de sécurité n'est pas viable non plus car il n'y a pas de police des toilettes ou de contrôle. En matière de toilettes publiques, il faut savoir que pendant longtemps tout le monde allait dans les mêmes sans réelle séparation, ce qui est encore le cas dans les appartements et lieux privés. Dans l'espace public cependant, rien n'était prévu pour les femmes car on partait du principe qu'une femme ne pouvait pas sortir seule et qu'il n'y avait pas de raison qu'elle doive se rendre aux toilettes.

C'est encore le cas dans des établissements modernes comme l'HEPIA où elle a fait ses études, étant donné que les toilettes hommes disposent de plusieurs cabines et d'urinoirs, alors que celles des femmes ne disposent que d'une seule cabine. Ce paradoxe se voit aussi chez les toilettes pour handicapés qui ne sont pas genrées et sont toujours placées à côté des toilettes homme et femme, signifiant que la personne handicapée perd son sexe en allant aux toilettes. Étant donné que les hommes ont plus de cabines que les femmes, et que ces dernières passent en moyenne plus de temps aux toilettes que les hommes, il est aisé d'observer pendant certains événements qu'il y a toujours une file d'attente du côté des toilettes femmes mais jamais du côté des hommes, poussant les femmes à se rendre dans les toilettes masculines.

D'autre part, le fait de mettre par exemple des tables à langer à disposition du côté des femmes n'est pas non plus égalitaire car les hommes se retrouvent aussi avec des nouveau-nés. L'avantage de dégenrer les toilettes consisterait à mettre en place ces pratiques et aussi à gagner de l'espace. Ensuite, il est toujours compliqué pour une personne transgenre de savoir où aller étant donné qu'il peut y avoir des changements physiques dus aux hormones. Il est aussi compliqué pour des femmes considérées comme «trop masculines» de trouver leur place et donne un exemple d'une amie non transgenre qui s'est retrouvée pratiquement violentée dans les toilettes des dames durant la pride car elle paraissait trop masculine aux yeux des autres.

La loi suisse exige effectivement qu'il y ait des toilettes hommes et femmes séparées pour les employeurs, raison pour laquelle elle s'est focalisée sur l'aspect citoyen et événements où la Ville peut se permettre d'agir. Il est possible de commencer en changeant simplement la signalétique, ce qui n'implique pas des gros coûts.

Une commissaire demande ce qu'il en est des urinoirs.

M^{me} Ecuyer répond que ce n'est pas forcément facile pour tous les hommes d'utiliser des urinoirs et ceux-ci peuvent aussi être utilisés par des femmes notamment avec des dispositifs appelés les «pisse-debout».

Une commissaire verte est d'avis que les toilettes femmes sont généralement aussi plus propres et que les toilettes non genrées créeraient des soucis d'hygiène.

M^{me} Ecuyer répond qu'effectivement cela pourrait poser problème mais ce n'est pas nécessairement le cas car elle a déjà vu des toilettes femmes absolument innombrables. C'est essentiellement une question d'éducation.

Une commissaire est complètement pour les toilettes unisexes mais a déjà entendu que certaines avaient peur de se faire embêter devant le lavabo par des hommes, il serait donc à envisager de placer ces lavabos à l'extérieur pour éviter ce type de problème.

M^{me} Ecuyer répond que les femmes se rendent déjà généralement en groupe car les risques existent indépendamment du lieu. Les hommes aussi peuvent avoir besoin de se regarder dans le miroir, chose qui est souvent oubliée lors de la mise en place des toilettes pour hommes.

La commissaire parlait surtout de harcèlement.

M^{me} Ecuyer répond que les hommes aussi sont victimes de harcèlement, ce n'est pas que dans un sens et c'est indépendant du lieu car ce n'est pas en supprimant les lavabos en intérieur que le harcèlement sera supprimé.

Un commissaire remercie M^{me} Ecuyer pour cet objet et demande si son souhait serait de rajouter un espace mixte à côté des toilettes pour femmes et hommes, ou si ce serait de remplacer ces deux espaces par des toilettes non genrées uniquement.

M^{me} Ecuyer répond qu'elle penserait plus à des espaces mixtes uniquement pour ne pas créer de forts déséquilibres homme-femme.

Un commissaire demande si ce serait accessible au public dans les bâtiments municipaux. M^{me} Ecuyer répond par l'affirmative.

Un commissaire a fait récemment une présentation au collège Calvin sur les toilettes non genrées, et la crainte de certains était de ne pas avoir d'espace d'inti-

mité et de sécurité au sein de leur établissement, ce qui est très important pour un adolescent en phase de changement.

M^{me} Ecuyer connaît très bien les problèmes de harcèlement et de regard des autres sur soi car il y a de réels problèmes de mobbing et de harcèlement à l'école qui existent depuis toujours, ce n'est donc pas une nouveauté ou quelque chose qui va disparaître. C'est au rectorat d'agir pour que les adolescents se sentent en sécurité en agissant contre le harcèlement.

Un commissaire demande s'il y a déjà des statistiques comparatives de propreté dans les villes qui appliquent déjà cette politique.

M^{me} Ecuyer n'en a pas connaissance mais rappelle que ce sont souvent des femmes qui vont faire le nettoyage des toilettes. Sachant que ces dernières doivent être nettoyées très régulièrement, le fait d'adopter les toilettes non genrées limiterait aussi le nombre d'espaces à nettoyer.

Un commissaire demande si les dames continueront de fréquenter aussi régulièrement les toilettes publiques dans le cas de création de toilettes unisexes.

M^{me} Ecuyer répond que beaucoup de femmes vont déjà dans les toilettes pour hommes en l'absence de toilettes pour femmes.

Un commissaire demande si les toilettes non genrées signifient que les urinoirs seront supprimés.

M^{me} Ecuyer répond qu'il y a une possibilité de supprimer les urinoirs pour créer plus de cabines, mais aussi de garder les urinoirs et de les déplacer loin des cabines vers le fond.

Un commissaire demande pourquoi avoir choisi de dégenrer les toilettes au lieu de simplement rajouter une cabine non genrée à côté de celles hommes/femmes.

M^{me} Ecuyer répond que c'est une question de coûts si les toilettes existantes doivent être modifiées.

Vote pour l'audition du Service logistique et manifestations

L'audition a été acceptée à l'unanimité avec 1 abstention (UDC).

Discussion

Un commissaire informe que son groupe est prêt à voter ce soir.

Une commissaire aimerait avoir un avis sur le coût d'un passage à des toilettes non genrées mais aussi le coût d'une optimisation de l'espace. Elle propose donc l'audition d'un responsable des sanitaires.

Une commissaire répond qu'il serait possible d'échanger les stickers gratuitement car ça n'a aucun coût.

Un commissaire revient sur la 2e invite et voudrait ajouter «tout en s'assurant qu'elles conservent des urinoirs».

Une commissaire a besoin de se renseigner au niveau légal.

Séance du 22 décembre 2022

Le président revient sur l'explication reçue par e-mail qui indiquait que la Ville fait du cas par cas pour toutes les toilettes unisexes. Il était expliqué qu'en dessous de 10 personnes il est possible de faire des toilettes unisexes, mais au-dessus ce n'est pas possible. Il rappelle que l'audition de M^{me} Perler a été annulée.

Un commissaire se rappelle qu'ils avaient accepté l'audition du Service logistique.

Le président explique que le Service logistique a renvoyé ce point au DACM de M^{me} Perler et c'est le DACM qui a envoyé la réponse précitée par e-mail. Il indique qu'il n'y a plus d'audition prévue pour cet objet.

Une commissaire demande si les mesures s'appliquent également lors d'installations de toilettes temporaires pour les manifestations.

Un commissaire répond que la LCI ne s'applique qu'au bâti, donc si quelque chose de provisoire est installé, il n'y a pas besoin de demander d'autorisation de construire.

Un commissaire indique qu'il lui semble avoir déjà vu des toilettes mixtes lors de manifestations.

Le président précise à la commissaire que sa demande peut faire l'objet d'une question écrite.

Un commissaire se demande comment le nombre de 10 personnes est estimé.

Le président lui répond qu'ils calculent certainement cela en fonction du nombre de collaborateurs dans les services.

Un commissaire revient sur les invites de la motion et les toilettes publiques nouvellement construites. Il se demande si la réponse adressée par e-mail s'applique à cette question car des toilettes publiques s'adressent à beaucoup de personnes.

Le président prend l'exemple de la plaine de Plainpalais et la plage des Eaux-Vives où les toilettes sont unisexes. Il relève alors que c'est du cas par cas.

Un commissaire demande s'il est possible aux commissaires de consulter leurs groupes respectifs et donc de suspendre le vote.

Le président remarque qu'une majorité souhaite attendre pour consulter son groupe et il remettra ce point à l'ordre du jour.

Séance du 26 janvier 2023

Prises de position

Le président rappelle la réponse reçue il y a quelques semaines, indiquant qu'en dessous de 10 personnes les toilettes pouvaient être unisexes et qu'au-dessus cela n'était pas possible.

Un commissaire du Centre pense qu'au vu des réponses reçues lors des auditions des services de la Ville, la question des toilettes unisexes n'est qu'une décision pratique. Il n'est pas sûr que cette motion soit utile et il pense qu'il faut continuer à faire confiance aux services de la Ville, qui appliquent la possibilité des toilettes unisexes lorsque cela est possible d'un point de vue pratique. Le Centre donnera une suite négative à cette motion.

Le commissaire d'Ensemble à gauche pense que cette motion amène une certaine sensibilité. Il relève que la société évolue et il pense qu'il faut prendre en considération ces changements. Il rappelle que la motion vise à sensibiliser les autorités municipales et il pense qu'il y a assez de connaissances pour voter cet objet ce soir.

Le commissaire du Mouvement citoyens genevois informe qu'à la vue des auditions menées, ils ont été convaincus que la Ville fait son travail et s'adapte à l'évolution. Il s'interroge sur la plus-value de la motion et le Mouvement citoyens genevois votera contre la motion.

Une commissaire Verte remarque que la population est vieillissante et a un besoin plus régulier d'aller aux toilettes. Elle souligne qu'il y a peu de toilettes publiques à disposition et certaines sont fermées, notamment celles des Augustins et de Coutance. Elle se demande si cela vaut la peine d'ajouter un amendement. Elle indique néanmoins que les Vert-e-s voteront en faveur de la motion.

Une commissaire socialiste propose de supprimer la première invite demandant des toilettes non genrées pour les conseillers-ères municipaux et propose de remplacer cela par une nouvelle invite se présentant comme suit: «Que les toilettes unisexes et non genrées publiques soient disponibles en tout temps, dans tous les quartiers de la Ville en quantité suffisante en fonction de la densité dudit quartier, et conçues en nombre suffisant dans les nouveaux projets et réaménagements». Le parti soutient la motion car ils n'ont reçu que la motionnaire pour

parler de ce sujet et la simple réponse par e-mail n'est pas suffisante. Le Parti socialiste estime qu'il est nécessaire de s'adapter à l'évolution des besoins et actuellement avoir des toilettes genrées n'est pas le plus adéquat, encore moins dans l'espace public. Le but est de ne pas avoir une situation discriminante pour l'accès de base, qui est celui de l'accès aux toilettes. Le Parti socialiste estime que le besoin est là et il est plus que nécessaire que le Conseil administratif s'empare de cette question.

Une commissaire Verte propose d'ajouter la nouvelle invite suivante: «Profiter de cette remise à jour du parc de toilettes publiques pour rouvrir celles qui sont actuellement fermées, notamment celle de la place des Augustins et celle de Coutance.»

Le président informe que les toilettes des Augustins sont ouvertes, en tout cas en été.

Une commissaire socialiste ajoute que la motion est tout à fait utile, non seulement pour la portée d'évolution sociétale, mais aussi d'un point de vue pratique d'optimisation de locaux. Pour avoir des toilettes efficaces, il vaut mieux qu'elles soient unisexes pour prendre en compte tous les besoins des usager·ère·s.

Le commissaire d'Ensemble à gauche revient sur l'amendement d'une commissaire verte et a l'impression que l'on sort du cadre de la motion.

Un commissaire centriste admet que c'est une évolution de la société mais il s'agit de se demander s'il faut faire de cela une priorité ou non.

Une commissaire Verte répond que ce n'est pas qu'une question d'évolution sociétale mais aussi une question de coûts. Mettre des panneaux unisexes permet de multiplier les toilettes sans devoir en construire.

Un commissaire Vert admet que ce n'est pas une question urgente mais remarque que le sujet fait l'objet d'une avancée sociétale.

Le président admet que tout le monde est d'accord sur le fait qu'il faille plus de toilettes, qu'elles soient genrées ou non. Il remarque néanmoins que des toilettes sont déjà disponibles et qu'une simple interpellation pour demander que les toilettes de Coutance soient rouvertes est possible. Il reconnaît qu'il y a des changements sociétaux, mais tout cela est déjà pris en compte dans la politique actuelle du Conseil administratif.

Une commissaire socialiste rappelle qu'elle a demandé aux services de l'aménagement de M^{me} Perler, lors de leur audition sur le PLQ des Acacias, combien de toilettes seraient à disposition dans le quartier proche de l'Université et si c'était une question à laquelle ils réfléchissaient systématiquement. On lui a répondu que seule une paire de toilettes serait mise en place. Elle estime que cela n'est pas

suffisant et fait le parallèle avec le quartier des Pâquis, où des toilettes sont demandées depuis des décennies et où seules des toilettes de chantier ont été mises en place. Elle pense que les amendements ont toute leur valeur et ne dénaturent pas l'objet de M^{me} Ecuyer.

Le président pense qu'il faut aller au-delà de la motion et faire un projet de délibération pour permettre au Conseil municipal de décider.

Votes

Amendement des Vert-e-s

L'amendement est refusé par 7 non (3 PLR, 1 MCG, 1 UDC, 2 LC) contre 7 oui (3 Ve, 4 S) et 1 abstention (EàG).

Amendement du Parti socialiste

L'amendement est refusé par 7 non (3 PLR, 2 LC, 1 MCG, 1 UDC) contre 7 oui (1 EàG, 4 S, 2 Ve) et 1 abstention (Ve).

Motion M-1397

La motion est refusée par 7 non (3 PLR, 2 LC, 1 MCG, 1 UDC) contre 7 oui (1 EàG, 4 S, 2 Ve) et 1 abstention (Ve).

Une commissaire socialiste annonce un rapport de minorité.